

Débuter en ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)

Texte de référence

[Circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015](#) Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés

Les élèves d'ULIS

Débuter en ULIS école peut susciter chez tout enseignant une forme d'appréhension, notamment en raison des représentations concernant les élèves qui y sont orientés. Les élèves bénéficiant d'une scolarisation en ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives, mentales ou psychiques auxquels peuvent être associés des troubles moteurs, du comportement et du développement. Mais l'ULIS accueille avant tout un groupe d'élèves dans un établissement scolaire. S'ils sont à l'école, au collège ou au lycée, c'est qu'ils y ont leur place. Le dispositif ULIS est le levier qui leur permet de continuer à progresser tout en prenant en compte leurs particularités.

Le dispositif regroupe des élèves aux profils très variés (âges, niveaux, troubles). Cette hétérogénéité a des répercussions sur l'attitude et le comportement des élèves :

- temps de concentration, d'attention, fatigabilité
- stabilité et rapidité motrice
- résistance face à la difficulté
- mémorisation
- autonomie
- socialisation

Ces différences doivent être prises en compte dans la préparation de la classe et des séances d'apprentissage.

Les élèves d'ULIS ont besoin d'un cadre sécurisant. Il est souvent nécessaire de les aider à reconstruire un rapport positif à l'école et aux apprentissages. Les difficultés auxquelles ils sont confrontés ont une forte incidence sur leur estime de soi et leur capacité à s'engager dans de nouveaux apprentissages.

Les missions de l'enseignant-coordonnateur de l'ULIS

Le rôle de l'enseignant-coordonnateur est non seulement d'assurer l'enseignement mais aussi d'organiser la scolarité de chaque élève (emploi du temps et projets pédagogiques individualisés) en fonction de ses particularités.

Le socle commun, les programmes par cycles et une observation fine vont permettre au coordonnateur de rédiger un programme personnalisé pour chaque élève fixant les objectifs d'apprentissage, les adaptations et aménagements mis en place. Certains enfants peuvent mettre plusieurs années à acquérir, par exemple, la lecture ou le sens de la numération.

La pédagogie de projet, les jeux sont des outils essentiels pour permettre aux enfants d'investir leur rôle d'élèves et leur donner envie d'apprendre autrement.

Le coordonnateur sera également vigilant à mettre en place des activités permettant de travailler des compétences transversales de socialisation, de collaboration, d'entraide et de respect. Il est le lien entre les différents acteurs intervenant auprès de l'enfant (enseignants, partenaires extérieurs, famille).

L'enseignant référent, en lien avec le coordonnateur de l'ULIS, organise les équipes de suivi de la scolarisation afin d'évaluer et de réajuster le parcours de chaque élève.

Penser l'espace

Le coordonnateur dispose d'une salle de classe pour les temps de regroupement. Des espaces clairement définis rendent la classe sécurisante et fonctionnelle.

L'organisation spatiale devra permettre aux élèves de travailler en groupe, d'être en interaction ou de s'isoler de leurs camarades si le besoin s'en fait sentir.

Elle permettra aussi de favoriser l'autonomie des élèves. Penser des espaces qui engagent des modalités de travail variées, une alternance de postures physiques (assis, debout, au sol...), répondra aux besoins de l'élève et aux éventuelles difficultés de stabilité motrice.

Un espace d'affichage permettra de mettre en valeur les réussites des élèves au cours de la journée et de les aider à réguler leurs comportements, leurs émotions.



Penser l'emploi du temps

Un élève d'ULIS partage son temps entre les moments de regroupement avec les autres élèves de l'ULIS, des temps d'inclusion individuelle dans sa classe de référence et des temps thérapeutiques ou éducatifs à l'extérieur de l'école ou de l'établissement (SESSAD, CMP, CMPP, IPIJ, CMS...).

Le coordonnateur doit organiser l'emploi du temps de l'ULIS en fonction de l'emploi du temps de chacun. La ritualisation de certaines activités et la

prévisibilité du déroulement de la journée permettront aux élèves de construire rapidement des repères sécurisants.

Les missions de l'AESH collectif

1. Accompagner dans les actes de la vie quotidienne : gestion du matériel, aider les élèves à rentrer en classe (calme, gestion des cartables...)
2. Favoriser l'inclusion dans la vie de l'école et la communication avec les autres : accompagnement en inclusion, inciter aux interactions avec les autres et gérer si besoin
3. Favoriser le développement de l'autonomie et des capacités d'apprentissage de l'élève : aide à la compréhension des consignes, aide à l'organisation (rappel des méthodes de travail), verbalisation des apprentissages, des réussites et des difficultés, animation d'activité de travail...

Les enfants d'ULIS sont assez imprévisibles dans leur attitude et dans leurs réactions face au travail. Ils peuvent être totalement autonomes sur une tâche un jour et avoir besoin d'un fort étayage un autre jour. Il s'agira pour l'AESH d'être observateur et vigilant afin d'adapter son aide à chaque situation.

Accueillir les élèves

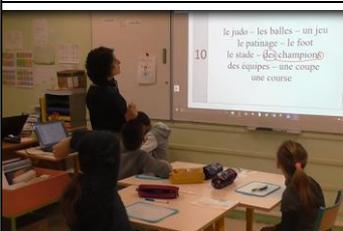
L'arrivée à l'école peut s'avérer un moment délicat. Le coordonnateur veillera à adresser un geste ou un mot d'accueil à chacun.

La ritualisation de l'entrée en classe aidera les enfants à adopter une posture d'élève. Un temps d'échange et de rituels permettra aux enfants de laisser de côté leurs préoccupations extérieures et favorisera une mise au travail progressive.

Le rôle de chacun sera clairement affiché pour favoriser l'entrée dans la fonction d'élève et éviter les éventuels conflits.

Un début de travail collectif peut permettre à chacun de se mettre en position d'activité et de recherche (énigmes du matin, par exemple).

Conduire une séance lors des temps de regroupement



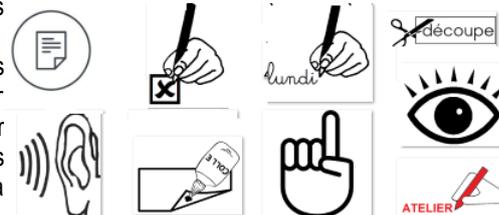
Les élèves d'ULIS sont souvent fatigables et ne donnent pas toujours de sens aux apprentissages. La durée et le dispositif doivent être adaptés à chacun. Une succession de temps courts et une alternance des modalités et des supports (travail de groupe/individuel/en binôme, jeu/travail au tableau/ardoise/fiche) vont favoriser le maintien de l'attention et l'implication des élèves. En effet, tous les élèves ne peuvent pas travailler sur les mêmes contenus. Il y a souvent 3 ou 4 groupes de besoin. Il convient de penser des activités pouvant se faire en autonomie complète. Les documents fournis aux élèves devront être clairs (favoriser les documents épurés, préférer les petits formats, utiliser des polices d'écriture simples). L'utilisation de l'ardoise peut favoriser le passage à l'écrit.

L'autonomie et la collaboration

Étant donnée l'hétérogénéité des compétences, l'enseignant sera amené à penser des activités pouvant se faire en autonomie complète.

Des outils tels que le sablier, les consignes visuelles, des supports et productions enregistrés peuvent permettre aux élèves de travailler seuls. L'autonomie est à travailler prioritairement. Des activités et des outils spécifiques peuvent être pensés pour développer cette compétence. Les réactions et réponses (ou non réponses) des adultes lors de ces activités sont primordiales pour aider l'élève à accepter de travailler seul ou chercher à dépasser ses questions.

De même, des tâches à réaliser à 2 ou 3 sur un seul support, vont permettre aux élèves d'échanger, de négocier et de collaborer avec les autres élèves du dispositif.



Les temps d'inclusion

Chaque élève du dispositif est inscrit dans sa classe de référence. Selon ses capacités, il sera inclus dans diverses disciplines. Les objectifs des temps d'inclusion peuvent varier selon les élèves et les disciplines (socialisation, enrichissement culturel, apprentissages avec ou sans étayage de l'AESH). Le coordonnateur d'ULIS veillera à évaluer régulièrement ces temps d'inclusion avec les enseignants qui accueillent mais aussi avec les élèves. Un projet d'inclusion peut permettre de fixer les objectifs et de préciser les points d'appui ou les difficultés de l'élève. Les temps d'inclusion doivent être des temps de réussite et de plaisir pour les élèves.

L'observation de l'élève

Le coordonnateur et l'AESH doivent être particulièrement attentifs aux comportements, aux réactions et aux réponses des élèves. Ce sont souvent des signes qui indiquent la suite à donner aux activités en cours, dans une démarche de régulation. Le regard des adultes peut porter sur :

- la stabilité motrice
- la cohérence des réponses
- les interactions entre élèves
- la recherche d'interaction avec l'adulte
- l'utilisation du matériel proposé
- l'avancée du travail, ...

Ressources

[Troubles du comportement](#)

[ULIS-école](#)

[Blog d'un enseignant](#)

Cessons de démotiver les élèves, Daniel Favre, Dunod 2015

Heureux d'apprendre à l'école, Catherine Gueguen, Les Arènes, 2018